



Depuis 2005,
des amoureux du livre
décident d'unir leur passion
et leur savoir-faire
pour proposer des solutions d'édition
qui valorisent les auteurs et leurs œuvres.

LE SOLITAIRE

une autre idée de l'édition



ACCUEIL

COMMANDES

ÉDITION

CONTACT

Pour mieux comprendre un processus éditorial

Pour être édité

Pour nous transmettre un manuscrit

Vous êtes auteur.

Vous n'êtes pas encore publié.

Lisez très attentivement les pages qui suivent,

elles vous donneront un aperçu aussi précis que possible de ce qu'est une édition.

Une édition à compte intégral d'éditeur.

Une **vraie** édition.

Beaucoup de structures s'autoproclament en effet « maison d'édition » ; sachez en premier lieu que, chez un éditeur véritable, l'auteur n'a jamais un euro à fournir, pas plus qu'une obligation d'achat de livres ou tout autre forme déguisée de participation financière. Ces formules peuvent avoir des intérêts divers, même pour l'auteur, mais il s'agit là de prestataires de services qui peuvent être fort respectables, mais non d'éditeurs au sens strict.

Les pages qui suivent vous présentent les grandes lignes d'un contrat d'édition ainsi que les spécificités des contrats que nous passons avec nos auteurs. Nous sommes une petite maison d'édition, et nous nous attachons tout particulièrement à cultiver le lien avec nos auteurs, auteurs que nous avons soigneusement sélectionnés pour la qualité de leur production, mais aussi pour leur aptitude à travailler dans notre esprit.

L'attention au détail, le soin extrême apporté à toutes les étapes de notre chaîne de production, l'humilité au service d'une œuvre, telles sont les vertus qui nous touchent et que nous cultivons.

Accros de la rentabilité et du livre industriel, s'abstenir! D'autres le font très bien, il n'était pas besoin d'un éditeur supplémentaire sur ce créneau.

Notre préférence va aux textes originaux, aux formats non standards, aux papiers de grande tenue, au cousu-main... Et comme le plaisir de faire plaisir est notre plus belle récompense, nous privilégions les primo-auteurs, à qui nous pouvons donner la joie d'une première publication.

Nos priorités : les textes condensés, émotionnellement intenses, les nouvelles, le théâtre...

quelques « objets » inclassables (livres d'artistes, livres à l'ancienne, ...)

et, pour la jeunesse, contes, textes poétiques, ...

Parmi les formes que nous ne publions pas :

essais, romans, livres de photographies, autobiographies, poésie versifiée classique.

<u>Consultez</u>
<u>très attentivement</u>
es pages suivantes :

1- Principes généraux de l'édition

<u>2- Dépôt</u> d'un manuscrit

3- Chronologie du parcours éditoria

4- Exploitation